

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 JUILLET 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00297**

**MESURES DIVERSES - RESSOURCES HUMAINES**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 01 juillet 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 29

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 29

**Membres titulaires présents :**

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,  
M. Eric BERLIVET, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON,  
M. Roland GOUJON, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK,  
M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT,  
M. Jean-Michel PAUZE, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK,  
M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI,  
M. Georges ZIEGLER

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE,  
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL,  
M. Christophe FAVERJON, M. Pascal GARRIDO, M. Rémy GUYOT,  
M. Daniel JACQUEMET, M. Raymond JOASSARD, M. Yves LECOCQ,  
M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY,  
M. Daniel TORGUES

**Secrétaire de Séance :** M. Gilles THIZY

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 13 juillet 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160616-D20160029710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160713

**DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 JUILLET 2016**

**MESURES DIVERSES - RESSOURCES HUMAINES**

**I. Transformations et créations de postes**

<b>Transformations de postes</b>		
<b>Ancienne situation</b> <b>Grade et/ou fonction</b> <b>Temps de travail</b> <b>Direction</b>	<b>Nouvelle situation</b> <b>Grade et/ou fonction</b> <b>Temps de travail</b> <b>Direction</b>	<b>Observations</b>
Adjoint technique 2 <sup>e</sup> classe Temps complet Transports et mobilité – proximité aux usagers 1 poste	Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe Temps complet Transports et mobilité – proximité aux usagers 1 poste	Transformation de poste suite à réussite à concours
Adjoint animation 1 <sup>e</sup> classe Temps complet Gestion des déchets/valorisation 1 poste	Adjoint technique 1 <sup>e</sup> classe Temps complet Gestion des déchets/valorisation 1 poste	Intégration directe CAP du 28 avril 2016
Adjoint administratif 1 <sup>e</sup> classe Temps complet Ressources humaines 1 poste	Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe Temps complet Ressources humaines 1 poste	Avancement de grade CAP du 28 avril 2016
Adjoint administratif 1 <sup>e</sup> classe Temps complet Mission tramway 1 poste	Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe Temps complet Mission tramway 1 poste	Avancement de grade CAP du 28 avril 2016
Adjoint administratif 1 <sup>e</sup> classe Temps complet Finances 1 poste	Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe Temps complet Finances 1 poste	Avancement de grade CAP du 28 avril 2016
Adjoint administratif 1 <sup>e</sup> classe Temps complet Pilotage management territorial 1 poste	Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe Temps complet Pilotage management territorial 1 poste	Avancement de grade CAP du 28 avril 2016

Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe Temps complet Gestion des déchets / collecte 6 postes	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe Temps complet Gestion des déchets /collecte 6 postes	Avancement de grade CAP du 28 avril 2016
Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe Temps complet Gestion des déchets /valorisation 1 poste	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe Temps complet Gestion des déchets / valorisation 1 poste	Avancement de grade CAP du 28 avril 2016
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe Temps complet Gestion des déchets / collecte 5 postes	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe Temps complet Gestion des déchets / collecte 5 postes	Avancement de grade CAP du 28 avril 2016
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe Temps complet Gestion des déchets / valorisation 1 poste	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe Temps complet Gestion des déchets / valorisation 1 poste	Avancement de grade CAP du 28 avril 2016
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe Temps complet Gestion des déchets / direction administrative 1 poste	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe Temps complet Gestion des déchets / direction administrative 1 poste	Avancement de grade CAP du 28 avril 2016
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe Temps complet MAMC – département collection 1 poste	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe Temps complet MAMC – département collection 1 poste	Avancement de grade CAP du 28 avril 2016
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe Temps complet ESADSE 1 poste	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe Temps complet ESADSE 1 poste	Avancement de grade CAP du 28 avril 2016
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe Temps complet Transports et mobilité – proximité aux usagers 1 poste	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe Temps complet Transports et mobilité – proximité aux usagers 1 poste	Avancement de grade CAP du 28 avril 2016
Agent de maitrise Temps complet Gestion des déchets / collecte 2 postes	Agent de maitrise principal Temps complet Gestion des déchets / collecte 2 postes	Avancement de grade CAP du 28 avril 2016

Technicien territorial Temps complet Communication 1 poste	Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe Temps complet Communication 1 poste	Avancement de grade CAP du 28 avril 2016
Technicien territorial Temps complet Gestion des déchets / collecte 1 poste	Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe Temps complet Gestion des déchets / collecte 1 poste	Avancement de grade CAP du 28 avril 2016

<b>Création de postes</b>		
<b>Fonction et/ou Cadre d'emploi Temps de travail</b>	<b>Direction/service</b>	<b>Observations</b>
Adjoint technique Temps complet 4 postes	Direction Gestion des déchets Service collecte	Mise en œuvre du protocole d'accord signé le 08 juin 2016.
Agent de proximité et médiation travaux Rédacteur ou technicien territorial Temps complet 1 poste	Mission Tramway	Conforme à l'organisation présentée au CTP du 09 octobre 2015.
Assistant Service SVP Maintenance_école numérique Adjoint administratif ou rédacteur territorial Temps complet 1 poste	Développement Durable Cette mission est partagée fonctionnellement avec la Direction ESRIE sur le volet « école numérique ».	Ce poste pourra être pourvu par repositionnement ou par redéploiement de poste. Un recours au dispositif « emplois aidés » pourra également être envisagé. La mise en place du nouveau plan multimédia dans les écoles, « Vers une école numérique » nécessite la mise en place d'un guichet SAV qui sera en charge de réguler les demandes des usagers, en formalisant les incidents et en les orientant vers les bons intervenants. Au regard des moyens affectés au projet (1/2 ETP de suivi projet), du nombre d'écoles (300) et d'équipements (5 000), cette fonction s'avère indispensable au bon déroulement du plan.

## **II. Mise à disposition d'un agent de la ville de Saint-Etienne**

Dans sa séance du 18 septembre 2014, le Bureau s'est prononcé favorablement sur le projet de convention avec le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique). Cette convention a été le fruit d'un projet commun mené avec la Ville de Saint-Etienne et couvre la période juin 2014 - juin 2017, il s'agit ainsi d'une démarche tripartite Ville de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole et FIPHFP.

Le conventionnement permet de bénéficier d'une enveloppe budgétaire, définie pour chaque type d'action, versée en amont des projets, de simplifier les démarches et de définir une politique globale en matière de handicap.

Pour mémoire, l'enveloppe globale allouée se monte à un peu plus de 1 100 000 € dont 380 000 € pour Saint-Etienne Métropole.

La gestion de ce dispositif a rendu nécessaire l'affectation d'un agent mis à disposition par la Ville de Saint-Etienne pour 0,3 ETP. Conformément à la réglementation, le Bureau en est informé.

La Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole s'engagera à rembourser la rémunération de l'agent à hauteur de 0,3 ETP.

La convention, ci-jointe, détaille les modalités de remboursement.

### **III. Emplois saisonniers 2016**

Saint-Etienne Métropole a recours, chaque année, à des agents non-titulaires pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité, notamment pendant la période des congés annuels de la période estivale, et ce, conformément à l'article 3 -2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Il est donc proposé de renouveler ce dispositif pour la période de l'été 2016 (juin à septembre) sur la base de 91 emplois saisonniers dont plus de 20 à temps non complet.

Les agents recrutés seront chargés de tâches administratives ou techniques selon la direction d'affectation et seront rémunérés sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle 3. Ils ne bénéficieront pas du régime indemnitaire institué par délibération du Bureau du 09 novembre 2000 modifiée.

### **IV. Impact de la mise en place des nouveaux cadres d'emplois des ingénieurs**

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016, le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux est scindé en deux nouveaux cadres d'emplois. Il existe donc désormais :

- le cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux qui comprend trois grades : ingénieur en chef, ingénieur en chef hors classe, ingénieur général (décret n° 2016-200 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs en chef),
- le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, comportant également trois grades : ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe (décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs).

Ainsi, les correspondances entre anciens grades et nouveaux grades s'établissent comme suit :

<b>Situation antérieure au 1<sup>er</sup> mars 2016 (anciens grades)</b>	<b>Situation à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016 (nouveaux grades)</b>
Ingénieur	Ingénieur
Ingénieur principal	Ingénieur principal
Ingénieur en chef classe normale	Ingénieur en chef
Ingénieur en chef classe exceptionnelle	Ingénieur en chef hors classe

Dans l'attente de la parution des textes portant sur l'instauration du nouveau régime indemnitaire de fonctions, de sujétions, d'expertises et d'engagement professionnel

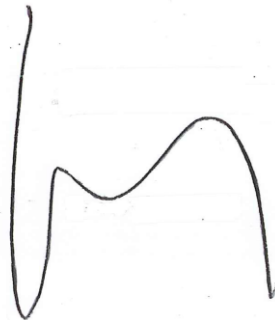
(RIFSEEP) pour les ingénieurs territoriaux, le régime indemnitaire appliqué à ces nouveaux grades sera celui applicable jusqu'alors au grade correspondant à la situation antérieure.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **se prononce sur les transformations et les créations de postes précitées,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention de mise à disposition d'un agent de la Ville de Saint-Etienne auprès de la Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole pour 0,3 ETP,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à procéder au recrutement sur les postes précités, et le cas échéant, à signer les contrats d'engagement,**
- **prend acte de l'évolution du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et de l'application du régime indemnitaire correspondant à la situation antérieure,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget de l'exercice 2016.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Premier Vice-Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a tall vertical stroke on the left, a small loop, and a larger, rounded shape on the right.

Hervé REYNAUD